



# COMMUNIQUÉ DU MAIRE DE VILLETANEUSE

*Villetaneuse, le 30 janvier 2023*

## **INCENDIE SUR LE CHANTIER DE DECONSTRUCTION DU CENTRE NAUTIQUE**

**Dieunor Excellent, Maire de Villetaneuse, condamne cet acte de malveillance.**

Dans la nuit du samedi 28 janvier au dimanche 29 janvier 2023, un incendie s'est déclaré sur le chantier de déconstruction de l'ancien centre nautique, rue de l'Université à Villetaneuse. Malgré une intervention très rapide des forces de sécurité et des sapeurs-pompiers que je remercie, le feu n'a été maîtrisé qu'au bout de plusieurs heures. Plusieurs départs de feu ont été identifiés.

L'enquête est en cours, et a été confiée au Commissariat d'Épinay-sur-Seine. Les premiers éléments laissent à penser qu'il s'agit d'un incendie volontaire, dont le motif reste à déterminer.

Je condamne avec fermeté, au nom de la municipalité, cet acte de dégradation volontaire, qui impacte un site en démolition qui vise à préparer le terrain pour notre nouveau centre aquatique, projet d'intérêt général. Cet acte, qui aurait pu avoir des conséquences extrêmement graves si le feu s'était propagé, ne fait que renforcer notre détermination à requalifier ce site et à en faire un lieu central de notre ville.

**Dieunor EXCELLENT**  
Maire de Villetaneuse